

Paris, le 1^{er} octobre 2026**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****ASSURANCE VIE | RESULTATS****AOÛT 2026****Essoufflement estival**

Analyse de Philippe Crevel, Président du Cercle de l'Épargne

Août : un mois en creux pour l'assurance vie

2026 confirme la règle : août est, en règle générale, un petit mois pour l'assurance vie. Cette année, la collecte nette s'est établie à 2,0 milliards d'euros. Elle est inférieure à celle de l'année dernière (3,9 milliards d'euros). Elle est également plus faible que celle de juillet dernier (4,7 milliards d'euros). Il y a un essoufflement estival de la collecte nette, en lien avec la montée des incertitudes, les problèmes de pouvoir d'achat et la remontée du taux du Livret A et des dépôts à terme. Néanmoins, en août 2026, l'assurance vie fait mieux que la moyenne de ces dix dernières années (1 milliard d'euros). Août est marqué par la fermeture de nombreuses agences d'assurances et bureaux de conseillers en gestion en patrimoine. En outre, de nombreux Français sont en vacances ce qui limitent les possibilités de versements.

Depuis 1999, l'assurance vie a connu quatre décollectes en août (2011, 2012, 2022 et 2023). La plus forte décollecte date d'août 2023 (-1,7 milliard d'euros). La collecte nette la plus importante a été constatée en 2009, avec +3,25 milliards d'euros.

Les supports en unités de compte ont porté la collecte du mois d'août 2026, avec +1,9 milliard d'euros, quand les supports en euros ont enregistré une collecte de +0,2 milliard d'euros.

Malgré le recul de ces deux derniers mois, la collecte nette depuis le début de l'année reste à des niveaux élevés, à +43,5 milliards d'euros, soit +6,9 milliards d'euros de plus que celle de 2025 sur la même période. Les supports en UC ont représenté 78 % de la collecte nette.

Des cotisations en recul

À 11,5 milliards d'euros, les cotisations en assurance vie ont diminué de 6 % en août 2026 par rapport au même mois de 2025. Elles restent néanmoins supérieures à la moyenne de ces dix dernières années (9,62 milliards d'euros). En août 2026, les

cotisations progressent de +3 % pour les supports en unités de compte (UC), mais diminuent pour les supports en euros (-10 %).

Depuis le début de 2026, les cotisations atteignent 138,7 milliards d'euros, en hausse de +9,2 milliards d'euros, soit +7 % par rapport aux huit premiers mois de 2025. Cette dynamique positive concerne principalement les supports en UC (+10 %) et, dans une moindre mesure, ceux en euros (+5 %). La part des UC dans les cotisations s'établit à 37 % au mois d'août 2026 et se maintient à 40 % sur les huit premiers mois de l'année.

Des prestations dynamiques

Les prestations du mois d'août 2026 s'élèvent à 9,5 milliards d'euros, en hausse de +15 % par rapport à août 2025. Elles atteignent ainsi leur plus haut niveau depuis trois ans pour un mois d'août et sont supérieures à la moyenne de ces dix dernières années (8,55 milliards d'euros). Cette hausse traduit des besoins de liquidité en augmentation pour financer les vacances et l'achat de voitures. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de décès conduit à une hausse tendancielle des prestations.

L'augmentation des prestations est portée essentiellement par les supports en UC (+27 %), tandis que ceux en euros enregistrent une hausse de +11 %.

Depuis le début de l'année, les prestations s'élèvent à 95,2 milliards d'euros, en légère progression de +2,3 milliards d'euros, soit +2 % par rapport aux huit premiers mois de 2025. Cette dynamique concerne principalement les supports en UC, qui augmentent de +1,5 milliard d'euros, tandis que les prestations des supports en euros sont en hausse de +0,8 milliard d'euros.

Un encours se rapprochant des 2 200 milliards d'euros

L'encours des contrats d'assurance vie atteint 2 171 milliards d'euros à fin août 2026, en hausse de +5,7 % sur un an (+117 milliards d'euros).

L'assurance vie face aux contraintes économiques

L'assurance vie a connu depuis un an un rebond qui semble prendre fin. Dans un contexte marqué par la baisse du pouvoir d'achat et les incertitudes politiques, le second semestre apparaît moins porteur pour l'assurance vie. Par ailleurs, les ménages français s'engagent dans des dépenses qu'ils avaient reportées depuis des mois.

L'assurance vie face à la hausse des taux des obligations souveraines

Les taux des obligations souveraines sont orientés à la hausse depuis le début de l'année, en lien avec les tensions inflationnistes, les besoins croissants de financement des États ainsi que les incertitudes politiques et économiques. Le taux de l'OAT à 10 ans est ainsi passé d'environ 3,6 % à 4,9 % entre fin décembre 2025 et fin septembre 2026.

La hausse des taux des obligations souveraines constitue à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle pour l'assurance vie. Elle contribue à améliorer progressivement la rémunération des fonds en euros. Le taux moyen des obligations acquises à partir des cotisations des assurés augmente, sous réserve que le montant de ces dernières reste dynamique. Les fonds en euros récents, ou ceux bénéficiant d'une collecte importante, réagissent plus rapidement à la hausse des taux que les autres.

Cette hausse des rendements s'accompagne néanmoins d'une dépréciation de la valeur de marché des obligations déjà détenues par les assureurs. Plus la hausse des taux est forte et brutale, plus les moins-values latentes sont importantes. Tant que les obligations sont conservées jusqu'à leur échéance, ces moins-values ne sont pas nécessairement réalisées. La situation devient plus délicate en cas de forte augmentation des rachats non compensés par des cotisations. Pour le moment, la collecte nette reste positive, avec toujours un fort mouvement de cotisations...

Contacts presse

Philippe Crevel Tel : 06 03 84 70 36 pcrevel@gmail.com	
---	--